

Récapitulons

CSAL DRFIP 44

Comité Social d'Administration

22 septembre 2026

Dans sa liminaire, la CGT est revenue sur la rémunération catastrophique des fonctionnaires dans un contexte d'inflation importante.

Sur le sujet du jour, le contrôle, l'expertise et la programmation, la nouvelle organisation n'a pas été dotée des moyens d'exercer ses missions.

La Direction a souhaité faire un point de situation suite à la disparition des Pôles Contrôle Expertise (PCE) dont les missions ont été dispatchées entre un Pôle Départemental de Contrôle et de Programmation (PDCP) et un service expertise dans les Services Impôts Entreprise (SIE).

Sans surprise, le bilan est déjà positif pour la direction.

■ PÔLE DÉPARTEMENTAL DE CONTRÔLE ET DE PROGRAMMATION

Ce nouveau service a nécessité un temps d'adaptation des agent·e·s, avec quelques soucis d'habilitation aux applications au démarrage.

Pour la Direction, les quelques problèmes rencontrés au départ sont résolus. Elle croit même percevoir une amélioration de la programmation.
La CGT sera plus prudente à ce stade et on attendra au moins de finir l'année civile pour établir un bilan.

Il a été rappelé que ce service, comme beaucoup d'autres, est en sous-effectif au regard de la charge de travail.

Il y a 21 emplois positionnés mais 18,2 agents·es (ETP - équivalent temps plein).

Sur les emplois vacants d'inspecteur ou inspectrice de ce service, une fiche de poste a été publiée le 1^{er} septembre. Il n'y a pas de candidature sur ces emplois à la date du 22 septembre.

La CGT a souligné le problème croisé avec les mutations des A au choix et au fil de l'eau qui vient déstabiliser les équipes !

Le directeur reconnaît que c'est une source de difficulté mais le choix d'ouvrir des postes en interne en septembre c'est « pour ne pas défavoriser les internes par rapport aux stagiaires sortis d'école de sorte à éviter des frustrations pour les collègues déjà dans le département ».

Pour la CGT, si on a une pénurie d'emplois A à gérer, on applique des affectations prioritaires sur certains postes, mais dans la transparence. Réponse de la direction, si ce mercato de septembre dégarnit certains postes, il pourra y avoir des prises de postes différés.

Pour la CGT, cette gestion est extrêmement fragile et n'apporte aucune satisfaction.

A cela va se rajouter l'outil Factelec pour la facturation électronique : nouvel outil, nouveau, process. Et quand on connaît la qualité des nouvelles applications... FACTELEC va être déployé dans 15 directions (lesquelles ?) mais nous n'avons pas de calendrier sur ce déploiement ni de retour d'utilisateur.

La CGT est plutôt circonspecte et rappelle le déploiement actuel dans la douleur de Pilot CF. Ce flou autour de FACTELEC est quand même assez incroyable vu que la facturation électronique a débuté le 1^{er} septembre pour les grosses entreprises.

■ EXPERTISE SIE

Les agent·e·s (A ou B) des ex-PCE qui devaient continuer à réaliser les travaux d'expertise se retrouvent à faire aussi de la gestion.

9 emplois ont été transférés des PCE vers les SIE

- 3 à Nantes Loire,
- 3 Nantes Erdre,
- 3 à St Nazaire.

Pour Ancenis, c'est le SIE Nantes Loire qui réalise l'expertise.

2A et 1 EDR sont arrivés en renfort de ces cellules.

Pour absorber le stock ancien, un EDR est positionné en permanence pour renforcer la mission. La Direction forme d'autres EDR pour aller travailler en cellule d'expertise.

L'expertise se concentre sur le remboursement des crédits de TVA, et autres crédits impôts.

Contrairement à ce qui avait été affirmé avant le démantèlement des PCE, il n'y a **pas d'étanchéité entre les cellules expertises et les autres missions des SIE**. Les collègues de gestion viennent souvent demander conseil auprès des cellules expertises par exemple.

L'étiquette « d'expert » a provoqué un afflux de demandes des collègues de gestion. On peut sans doute rappeler que le A en SIE doit jouer à plein ce rôle d'expert pour les collègues de gestion.

A cela s'ajoute le manque d'agent·e·s au regard des emplois disponibles et de l'évolution en permanence des effectifs (retraite, concours, mutation...).

La direction a conscience des difficultés dans les SIE nantais. L'ajustement concomitamment des délégations de signature jusqu'à 200 000 € a

augmenté la charge de travail. De même, tout dossier qui part en Direction doit faire l'objet d'une pré instruction.

Le protocole entre SIE gestion, expertise et PDCP a été publié (les représentant·e·s du personnel ne l'ont pas eu). La direction souhaite harmoniser les pratiques entre les cellules dont la garantie d'étanchéité des cellules.

Un nouveau guide du traitement des RC TVA est sorti et un Groupe de Travail (GT) va être mis en place pour les gérer.

La Dgfi espère récupérer trois ou quatre milliards de TVA grâce à la facturation électronique. Par contre, comme toujours, la fraude va s'adapter : fausse sous traitance, carrousel de fausses factures... la facture électronique ne stoppera pas la fraude par enchantement. Et aujourd'hui ? On a encore trouvé une arnaque au remboursement de crédit de TVA pour 300 000 € avec une société en LJ avant même que l'on détecte la fraude ! La Direction a répondu mettre en place un groupe de travail pour étudier le problème.

La CGT s'en félicite et a précisé que les circuits courts devaient être pris en compte dans les travaux de ce GT.

Cgt Finances Publiques 44

Vos représentants Cgt en CSAL :

- Pierre-Yves Grellier
- Alain Colas

- cgt.dr44@dgfi.finances.gouv.fr
- <http://www.financespubliques.cgt.fr/44>
- 02 51 12 87 08
- 2 rue du Général Margueritte 44300 Nantes
- Permanences les mardis après-midi

